

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 26 août 1999

LETTRE DU 26 AOÛT 1999

Chère collègue, cher collègue,

J'espère que, pour un grand nombre d'entre vous, il aura été possible d'engranger une ample portion des bienfaisantes radiations dont notre soleil n'a pas été avare au cours des derniers mois. Il est à prévoir, cependant, que nous aurons dans un avenir prochain à puiser dans cette précieuse moisson pour contrebalancer les effets, parfois inconvenants, des nuits trop fraîches de l'automne. Et ce sera davantage le cas lorsque viendront les gelées blanches et les premières neiges. Mais enfin la vie, vécue au jour le jour, n'est pas nécessairement dépourvue de charmes.

L'APRUM poursuivra l'étude des deux dossiers qui doivent prioritairement retenir son attention, à savoir: l'utilisation du surplus excédentaire de la Caisse de retraite et l'évaluation critique du Régime collectif d'assurance-santé.

Le Comité de retraite lors de sa séance du 20 août a précisé certaines des options qui pourraient être retenues dès l'automne. Déjà un élément est certain: tout le surplus actuariel excédentaire — au-delà de 110 millions de dollars sera consacré à l'indexation des pensions présentement versées à un taux égal à 100% de la variation de l'indice des prix à la consommation.

Le dossier de l'assurance-santé est nettement plus complexe. En effet, la couverture fournie par le Régime comporte un vaste ensemble d'éléments dont certains sont considérés par les uns comme étant à peu près inutiles et par d'autres comme absolument essentiels. Il n'y a pas à se surprendre de ce constat car telle est la nature même d'une assurance générale collective couvrant un vaste spectre d'éléments. Toutefois, deux points ressortent nettement des commentaires exprimés jusqu'ici: le coût élevé de la couverture offerte par la Croix-Bleue et le faible niveau de remboursement du coût des médicaments. La donnée se complique du fait que le régime collectif couvre toutes les personnes retraitées de l'Université indépendamment de leur âge et que, pour ce qui est de l'assurance médicaments, seules les personnes retraitées de 65 ans et plus sont couvertes par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

En matière d'assurances, nombre de commentaires ont cours dont les plus « pointus » touchent habituellement le coût de la prime à verser et l'ampleur de la couverture offerte. Une assurance responsabilité dans le cas d'une voiture automobile est

toujours trop dispendieuse ... jusqu'au jour où se produit un accident grave. Il en va pas de même pour une assurance santé: le coût de la prime est trop élevé ... tant qu'un séjour prolongé dans un hôpital ou dans une maison de convalescence ne soit devenu essentiel. Quoi qu'il en soit, ce dossier sera « potassé » dès le début de l'automne de façon à ce que les décisions qui devront être prises puissent tenir compte, au mieux, des intérêts de la majorité des participants.

Jusqu'à ce jour, j'ai constamment résisté à la tentation – suscitée bien souvent par des collègues estimables – de vous faire part des honneurs, des distinctions et autres témoignages de reconnaissance reçus individuellement par nos membres. J'ai toujours craint que, en signalant certains cas méritants, je laisse dans l'ombre ceux qui n'auraient pas été portés à ma connaissance. Comme vous le savez, une blessure résultant d'une omission est parfois douloureusement ressentie. Mais cette fois, je fais exception pour un cas qui m'apparaît totalement singulier. Il s'agit de celui de notre collègue Mme Vaira Vikis-Freibergs, professeure émérite au Département de psychologie, qui a été récemment élue Présidente de la Lettonie, son pays natal. Je l'ai félicitée en votre nom et lui ai présenté les bons voeux de ses collègues de l'APRUM. Mille fois bravo.

Avant de refermer la parenthèse des cas particuliers je signale le cas des nonagénaires membres de l'APRUM, il s'agit de:

- Jules Labarre; Pharmacie et Sciences: 95 ans le 4 juillet.
- Mgr Georges Deniger; Membre honoraire: 95 ans le 8 septembre.
- Walter Heumann; Chimie: 95 ans le 31 octobre.
- Jean Houpert; études françaises: 92 ans le 29 mai.
- Clément Morin; Musique: 92 ans le 2 novembre.
- Gérard de Montigny; Médecine dentaire: 90 ans le 9 février.
- Edouard Pagé; Sciences biologiques: 90 ans le 1^{er} août.

Le secrétariat de l'APRUM, sis au V-138 du Pavillon principal de l'U. de M., reçoit un certain volume de courrier constitué en partie par les cotisations versées par les membres. Des erreurs de tout genre s'y glissent assez fréquemment, faut-il le dire – dans les documents soumis: absence de signature; montant incorrect, date non indiquée, etc. La dernière en date de toute évidence en provenance d'une personne s'adonnant à la cryptographie contient tous les éléments requis pour que le chèque tiré sur la Banque Nationale du Canada soit valide sauf qu'il est impossible de déchiffrer la magnifique signature portée sur le document au moyen d'une encre violette. Dès que le (la?) collègue s'identifiera, le trésorier lui enverra le reçu d'usage. Et c'est ainsi qu'Allah est grand et que la vie vaut d'être vécue!

Dans la splendeur des rouge, des ocre et des or de nos feuillus, le Conseil de l'APRUM reprendra ses activités le 16 septembre et adoptera son programme d'action pour le présent exercice. Il accueillera avec plaisir toute suggestion ou tout commentaire qu'il vous plairait de lui envoyer. Les moyens de l'atteindre ne manquent pas:

Courrier: APRUM, U. de M., C.P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7.

Téléphone: (514) 343-7635; au besoin, laissez un message.

Télécopieur (FAX): (514) 343-2191.
Courriel: aprum@assoc.umontreal.ca.

Je réitère l'invitation que je vous avais faite antérieurement d'inscrire votre adresse électronique dans le bottin spécial de l'APRUM lequel n'est disponible qu'aux membres dont le nom y apparaît. Ce bottin contient présentement une bonne vingtaine de noms.

Plusieurs d'entre vous n'avez pas, à ce jour, versé votre cotisation pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} juin dernier. Le Trésorier, toujours ingénieux, joint à cette missive un papillon-rappel à l'intention des membres non encore en règle. Aidez-le à « gagner son sel ». Incidemment, le Trésorier vous envoie la version définitive de son rapport pour l'exercice 1998-1999. La situation financière de l'APRUM est plutôt bonne comme en fait foi l'état de caisse au 31 mai 1999 qui se chiffrait à environ 10 000\$. L'Assemblée générale, lors de sa séance du 1^{er} juin dernier, a déclaré l'état de caisse « satisfaisant » eu égard au fait que l'APRUM n'a pas de mobilier en propre, utilise l'outillage informatique du Président (ordinateur, imprimante, etc.) et dispose de lignes téléphoniques que l'Université met à sa disposition.

Avec l'automne, reviennent également les rendez-vous du 3^e jeudi du mois, de 12:00 à 14:00 Chez Lévêque, 1030 Laurier Ouest. Point besoin de réservation: on y vient et on y mange à la fortune du pot. Les dates fatidiques: 16 septembre, 21 octobre et 18 novembre.

Profitez, à la mesure de vos capacités, de tout ce que la vie peut vous apporter de chaleur et d'affection. C'est là, à coup sur, l'essentiel.

Et je me sauve et vous salue amicalement.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp